
Métallurgie (industries)

Midi-Pyrénées

(0)

(0) Pour le département des Hautes-Pyrénées, se reporter à la convention collective Métallurgie Hautes-Pyrénées du 18 février 1992.

IDCC 1059

Convention collective du 21 février 1980

[Étendue par arrêté du 8 juillet 1987, JO 22 juillet 1987]

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la convention collective a été abrogée et remplacée par la CCN de la métallurgie du 7 février 2022 (pour les dispositions applicables, v. la CCN de la métallurgie du 7 février 2022)

